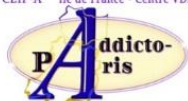


ETUDE D'IMPACT DU CHANGEMENT DE RÉGLEMENTATION DE LA CODÉINE

CEIP-A Ile de France - Centre VDL



RETOUR D'EXPERIENCE DES PROFESSIONNELS DE SANTE

En juillet 2017, la Ministre des solidarités et de la Santé a signé un arrêté **inscrivant tous les médicaments contenant de la codéine et autres dérivés opiacés sur la liste des médicaments à prescription obligatoire**. Cette décision réglementaire fait suite à **l'identification de nombreux cas d'abus et d'usage détournés des codéinés** par le réseau national d'addictovigilance. Le CEIP de Paris, chargé de l'enquête sur les spécialités associant paracétamol et codéine, propose une étude d'opinion sur l'impact de cette réglementation : **évolution du nombre** de patients dépendants aux codéinés, leur **prise en charge** thérapeutique et les **reports** éventuels de consommation.



Addict AIDE
LE VILLAGE DES ADDICTIONS



FÉDÉRATION
ADICITION
Prévenir | Réduire les risques | Soigner

LES CEIP-A DE PARIS REMERCIE TOUS LES PARTICIPANTS

ETUDE D'IMPACT DU CHANGEMENT DE RÉGLEMENTATION DE LA CODÉINE

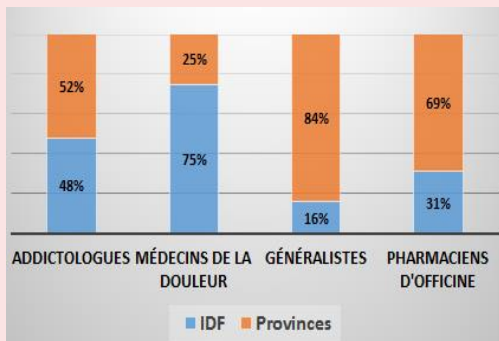
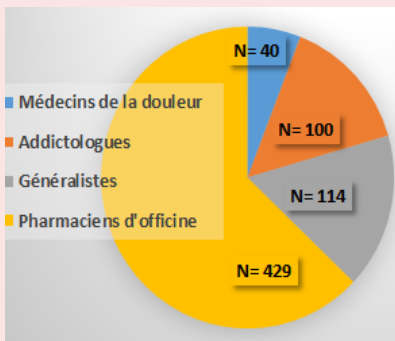


(SUITE)

RESULTATS

Entre le 26 mars et juin 2018, **683** professionnels de santé ont complété le questionnaire. Ils sont majoritairement des pharmaciens d'officine (63%) suivis des médecins généralistes et des addictologues. Leur répartition géographique varie selon leur discipline

QUI SONT LES RÉPONDANTS?



LES CEIP-A DE PARIS REMERCIE TOUS LES PARTICIPANTS

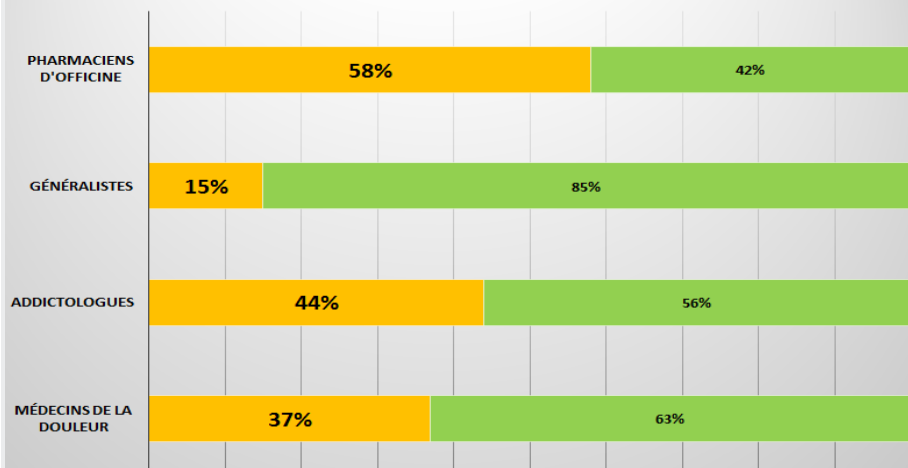
ETUDE D'IMPACT DU CHANGEMENT DE RÉGLEMENTATION DE LA CODÉINE



(SUITE)



LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION A-T-ELLE PERMIS D'IDENTIFIER DES PATIENTS DÉPENDANTS?



- Depuis le changement de législation avez-vous identifié plus de patients usagers de paracétamol +/- codéine? OUI
- Depuis le changement de législation avez-vous identifié plus de patients usagers de paracétamol +/- codéine? NON

Seuls les généralistes semblent avoir été peu confrontés au dépistage de la dépendance aux codéinés

LES CEIP-A DE PARIS REMERCIE TOUS LES PARTICIPANTS

ETUDE D'IMPACT DU CHANGEMENT DE RÉGLEMENTATION DE LA CODÉINE

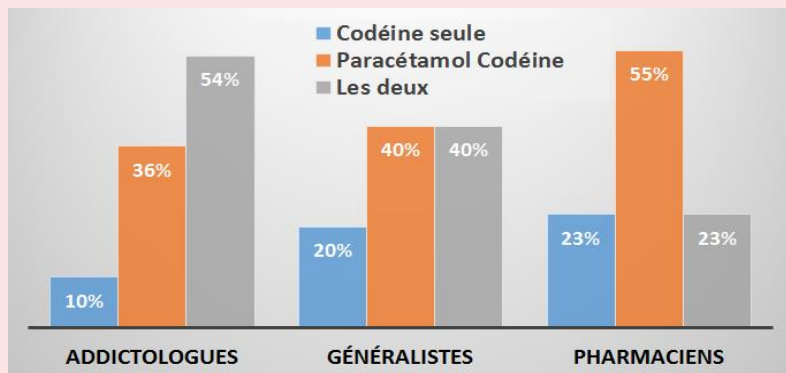


(SUITE)



Les patients sont entrés dans la dépendance suite à un traitement de la douleur dans la plupart des cas

QUELS SONT LES MÉDICAMENTS LES PLUS CONCERNÉS?



Le paracétamol codéine est majoritairement déclaré malgré le risque d'hépatotoxicité

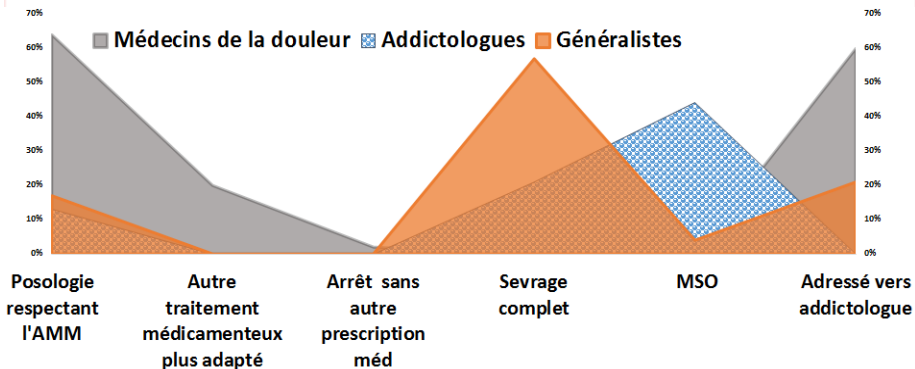
LES CEIP-A DE PARIS REMERCIE TOUS LES PARTICIPANTS

ETUDE D'IMPACT DU CHANGEMENT DE RÉGLEMENTATION DE LA CODÉINE

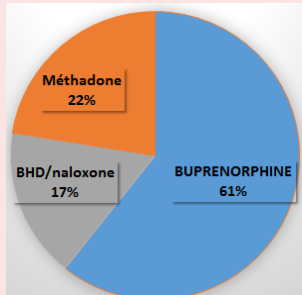


(SUITE)

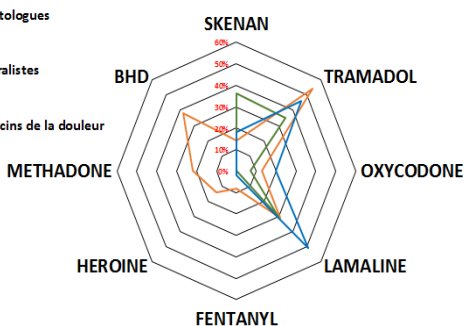
QUELLES PRISES EN CHARGE PRECONISÉES POUR LES PATIENTS DÉPENDANTS?



TRAITEMENTS DE SUBSTITUTION LE PLUS SOUVENT PRÉSCRITS PAR LES ADDICTOLOGUES



REPORTS DÉCLARÉS PAR LES PATIENTS



LES CEIP-A DE PARIS REMERCIE TOUS LES PARTICIPANTS

ETUDE D'IMPACT DU CHANGEMENT DE RÉGLEMENTATION DE LA CODÉINE

L'étude d'opinion montre à la fois **les différences et la grande complémentarité** entre les professionnels de santé qui représentent des interlocuteurs possibles des patients dépendants à la codéine. La prise en charge proposée est différente selon les professionnels avec peu de recours à l'orientation vers l'addictologue. Quant à ce dernier, c'est la prescription d'un MSO qui domine avec la buprénorphine le plus souvent.

Une concertation entre eux permettrait une meilleure prise en charge des patients douloureux et dépendants.

QUELQUES COMMENTAIRES DES REpondANTS

Les **médecins de la douleur** rappellent la disparition du dextropropoxyphène, antalgique sans aucun équivalent. Ils déplorent la difficulté de prise en charge de la douleur de l'enfant suite au retrait de la codéine pédiatrique.

Les médecins **addictologues** sont les plus favorables à cette nouvelle réglementation tout en soulignant, cependant, la **mauvaise gestion** du calendrier **sans concertation préalable** avec le corps médical (médecins et pharmaciens) et **sans information et prévention** auprès de la population générale. Certains praticiens partagent leurs inquiétudes sur le report vers le tramadol, jugé plus dangereux que la codéine.

Les **pharmaciens** sont très **négatifs** quant à la mesure mise en place : ils se sentent **démunis** le week-end et en soirée pour les personnes en situation de douleurs aiguës ou paroxystiques (douleurs dentaires ou céphalées) qu'ils doivent renvoyer aux urgences. Ils souhaitent une **prescription pharmaceutique** pour ces médicaments avec inscription au DP.

CEIP-ADDICTOVIGILANCE DE PARIS



CEIP-A Ile de France - Centre VDL

